

L'intégration par la normalisation : étude d'un cas

Nathalie Lachance

Volume 6, numéro 1, printemps 1993

La surdité

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301198ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301198ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (imprimé)

1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lachance, N. (1993). L'intégration par la normalisation : étude d'un cas. *Nouvelles pratiques sociales*, 6(1), 83-95. <https://doi.org/10.7202/301198ar>

Résumé de l'article

Les Sourds se définissent en tant que groupe culturel et tentent de se faire reconnaître comme tel. Pendant ce temps, le groupe entendant les voit comme des individus atteints d'une déficience physique. Les relations entre les deux groupes s'établissent alors dans des « rapports de force ». C'est dans un tel environnement que la culture sourde se développe et l'étude d'un cas nous montre comment l'intégration par la normalisation est basée sur un processus qui bien souvent néglige la qualité de vie et accentue l'handicap. En contrepartie, la culture sourde permet de s'ajuster au fait de vivre quotidiennement dans un monde où l'on évalue les besoins des Sourds non pas en fonction de leur vécu, mais en fonction des valeurs dominantes de normalisation.

❖ L'intégration par la normalisation : étude d'un cas¹

Nathalie LACHANCE
Étudiante
*Programme de maîtrise en anthropologie
Université de Montréal*

Les Sourds se définissent en tant que groupe culturel et tentent de se faire reconnaître comme tel. Pendant ce temps, le groupe entendant les voit comme des individus atteints d'une déficience physique. Les relations entre les deux groupes s'établissent alors dans des « rapports de force ». C'est dans un tel environnement que la culture sourde se développe et l'étude d'un cas nous montre comment l'intégration par la normalisation est basée sur un processus qui bien souvent néglige la qualité de vie et accentue l'handicap. En contrepartie, la culture sourde permet de s'ajuster au fait de vivre quotidiennement dans un monde où l'on évalue les besoins des Sourds non pas en fonction de leur vécu, mais en fonction des valeurs dominantes de normalisation.

INTRODUCTION

En étudiant la problématique de l'appartenance ethnique en milieu multiculturel, nous sommes tombée tout à fait par hasard sur un article

1. Nous remercions Louise Fontaine pour ses commentaires tant au plan du style que du contenu du texte et pour sa disponibilité. Nous remercions aussi Deirdre Meintel, directrice du mémoire, pour son soutien et ses recommandations tout au long de cette recherche.

(Mottez, 1988) portant sur la « communauté »² sourde. N'ayant jamais eu de contact avec la surdité, nous fûmes frappée par le fait que cet article utilisait le concept « d'identité sourde » et celui de « culture sourde ». Ainsi, ce dernier rejoignait les problématiques touchant les minorités linguistiques et s'écarterait de la notion de handicap. En fait, il démontrait comment les membres de ce groupe se reconnaissent comme une communauté possédant une langue et une culture propre. Nous avons donc décidé de centrer notre travail sur ce groupe. Les données et les informations servant à la rédaction de cet article découlent directement de cette recherche³. Les données principales proviennent d'entrevues semi-dirigées effectuées avec douze personnes sourdes,⁴ âgées de 20 à 35 ans, dont la perte auditive est survenue avant l'âge de 4 ans. Tous ces informateurs communiquaient en langue des signes du Québec (LSQ)⁵. Cette recherche porte principalement sur la communauté sourde et tente de comprendre comment elle se construit et se maintient. C'est pour cette raison que nous étions plus intéressée par l'information émanant des personnes membres de la communauté. Mais notre attention fut attirée par le fait que quelques-uns de nos informateurs n'avaient eu aucun contact avec d'autres Sourds durant leur enfance et n'ont découvert la communauté sourde qu'à l'âge adulte. Cet article cherche à illustrer le cas de ces jeunes isolés des autres Sourds.

Premièrement, nous y verrons comment on définit les Sourds en tant que groupe culturel et comment cette culture se développe dans un environnement majoritairement entendant. Deuxièmement, nous verrons comment le milieu social entendant prend en charge les personnes sourdes en définissant des objectifs selon ses propres critères. Enfin, nous terminerons par une étude de cas, qui permet de démontrer comment les tentatives d'intégration, passant par la normalisation, semblent être un échec.

2. Depuis quelques années le concept de « communauté » est contesté par les scientifiques. Cette réticence est due premièrement au fait qu'il est utilisé non seulement par le milieu scientifique, mais aussi dans les médias et dans la vie publique et cela, pas toujours avec discernement (POPLIN, 1972). Deuxièmement, la prolifération des définitions rattachées à ce concept le rend très imprécis (HILLERY, 1955). Pour ces raisons, on a tendance à le remplacer par des termes comme « groupe », « enclave », etc. Mais pour les Sourds, le terme de « communauté » a une connotation d'identification très forte et est un lieu de reconnaissance. Le remplacer par un autre terme ne rendrait pas compte de cette réalité, et c'est pour cette raison que nous avons décidé de l'utiliser.

3. Cette recherche a été effectuée dans le cadre de la rédaction d'un mémoire de maîtrise qui sera déposé au Département d'anthropologie de l'Université de Montréal en mai 1993.

4. Dans cet article, le terme de personne sourde correspond à une condition audilogique et nous utilisons, le terme Sourd avec un « S » majuscule, pour faire référence à un groupe particulier qui partage une langue commune et une culture particulière.

5. Langue visuo-gestuelle utilisée par les Sourds francophones du Québec. Comme toutes les langues, elle possède sa propre structure phonologique, syntaxique et sémantique.

PERSPECTIVES THÉORIQUES

Les entendants ne voient dans la surdité que l'aspect pathologique des individus et non pas l'identité culturelle des membres du groupe (Israelite et Ewoldt, 1992 ; Rutherford, 1988 ; Woodward, 1982). En même temps, on constate que les processus qui permettent l'identification à la communauté sourde et qui maintiennent les frontières entre le groupe interne (nous) et les groupes externes (les autres) se composent de mécanismes identiques à ceux de tout groupe ethnique (Markowicz et Woodward, 1978 ; Rutherford, 1988). Les entendants catégorisent les personnes sourdes en fonction du degré ou du type de surdité alors que, pour les Sourds, l'identification n'a pas beaucoup à voir avec le degré de perte auditive et le terme Sourd sert beaucoup plus à définir une identité qu'un degré audiométrique (Padden, 1980 ; Rutherford, 1988). Ainsi, une personne sourde qui parle n'est pas catégorisée comme Sourd par la communauté, tandis qu'un individu atteint d'une surdité moyenne mais qui s'identifie à la communauté sourde et n'utilise que la LSQ comme mode de communication, se percevra et sera perçu par les membres de la communauté comme un Sourd profond (Higgins, 1980). Dans la troisième partie, nous verrons qu'une personne sourde profonde à la naissance, peut ne pas être identifiée à la communauté sourde si elle ne connaît pas les comportements appropriés. On constate que la définition de la surdité est reliée pour les entendants à des facteurs physiologiques tandis que pour les Sourds elle est beaucoup plus reliée à des facteurs sociaux. Comme dans la plupart des groupes ethniques, l'identification à un groupe donné est caractérisée par un attribut physique commun, vu comme naturel ; dans le cas de l'identité sourde, c'est la perte auditive. Par contre, si cet attribut est nécessaire, il n'est pas suffisant pour être reconnu comme membre du groupe. L'appartenance au groupe s'exprime par la pratique de certains comportements et l'acceptation de certaines valeurs (Higgins, 1980 ; Padden, 1980 ; Rutherford, 1988). Dans la communauté sourde, la caractéristique principale pour déterminer l'identité consiste à utiliser la LSQ comme mode de communication privilégié (Israelite et Ewoldt, 1992 ; Markowicz et Woodward, 1975 ; Padden, 1980 ; Rutherford, 1988). Ce trait est primordial et l'individu sourd qui n'utilise pas la LSQ comme mode de communication privilégié n'est pas identifié comme Sourd par les membres de la communauté.

La LSQ est importante, c'est ma langue. [...] Elle est importante comme le français est important pour toi, c'est ta langue (Carole⁶, Sourde gestuelle).

Toutefois, le fait d'avoir une langue commune ne constitue pas le seul facteur d'identification au groupe. Parmi les traits importants, on retrouve

6. Pour des raisons de confidentialité, le nom de l'informatrice est fictif.

l'identification à la communauté, le partage d'une expérience commune, une structure maritale fortement endogamique et une structure sociopolitique qui inclut des organisations de loisirs et de revendications politiques, allant d'un échelon régional à un échelon international (Higgins, 1980 ; Markowicz et Woodward, 1975 ; Padden, 1980 ; Rutherford, 1988). On retrouve aussi une histoire, un folklore, une littérature composée aussi bien de poésie que de jeu de signes et un art qui sert à entretenir l'identité et à resserrer les liens de la communauté (Rutherford, 1988 ; Woodward, 1982). Cet ensemble de traits qui permettent la reconnaissance entre « nous » et les « autres » est dénoté à l'intérieur de la communauté sourde par le terme « culture sourde ».

Voyons maintenant ce que le concept de culture implique au plan scientifique et si on peut l'appliquer dans le cas du groupe sourd. Il existe une grande variété de définitions du concept de culture. Nous ne ferons pas ici une analyse exhaustive de ce concept, et nous nous limiterons plutôt à la définition proposée par W.H. Goodenough :

It [culture] consists of whatever one has to know or believe in order to operate in a manner acceptable to its members (Goodenough, 1957 : 167-168).

Nous choisissons cette définition car elle a l'avantage de ne pas réduire la culture à un ensemble de traits particuliers refermés sur eux-mêmes, et parce qu'elle met plutôt l'accent sur la relation qu'a un individu avec son milieu. Les groupes ethniques possèdent des critères d'identification et d'attribution qui organisent l'interaction entre les personnes (interne/externe) (Barth, 1969). Tout comme pour les groupes ethniques, la communauté sourde se définit par rapport à d'autres unités sociales. La socialisation et l'identification en tant que Sourd ne se développent donc pas seulement dans le contact avec d'autres Sourds, mais aussi dans l'expérience négative avec les entendants (Foster, 1989 ; Higgins, 1980). Les Sourds évoluent dans un environnement social dont ils ne contrôlent pas les institutions (Markowicz et Woodward, 1978 ; Reagan, 1985). Ils doivent s'ajuster constamment aux valeurs et aux changements sociaux du milieu majoritaire. Perçue sous cet angle, la culture devient l'aboutissement de plusieurs contacts interculturels et l'identité se définit alors à l'intérieur du « rapport de force qu'unit et oppose en permanence nous et les autres » (Amselle, 1990 : 36). Ainsi, on peut voir la culture sourde dans sa forme dynamique se renouvelant constamment pour répondre à ces « rapports de force ». Le deuxième avantage de cette façon de percevoir la culture est qu'elle ne présuppose pas que la société soit caractérisée par un consensus au plan des valeurs. En effet, autant les cultures ne se développent pas en vase clos, autant on ne retrouve pas chez tous les individus d'un groupe donné les mêmes valeurs. On retrouve plutôt une variation culturelle que Lee Drummond a appelé « continuum culturel » (Drummond, 1980). Ce modèle signifie qu'on retrouve une possibilité de variations de

comportements et de croyances à l'intérieur du groupe. Dans un groupe minoritaire comme les Sourds, les valeurs du groupe dominant entendant exercent une influence. Ces valeurs peuvent être acceptées et valorisées par certains membres très proches de la frontière entre les deux groupes ou au contraire en être rejetées complètement pour s'affirmer en tant que groupe distinct (Israelite et Ewoldt, 1992). Entre ces deux extrêmes, on retrouve une variation continue de valeurs allant d'une extrémité à l'autre (Markowicz et Woodward, 1978).

Dans le cas des Sourds, « les autres » représentent un monde où la communication est basée sur un mode audio-oral. Ils existent en tant que « outsiders » (Higgins, 1980) parmi les entendants. Leur culture se développe donc pour répondre à des besoins d'adaptation très particuliers. Elle permet de s'ajuster au fait de vivre quotidiennement dans un monde où non seulement ils n'ont pas la parole, mais où l'on évalue leurs besoins non en fonction de leur vécu mais en fonction des valeurs dominantes de normalisation. Il apparaît donc important de bien comprendre ce milieu social.

LE MILIEU SOCIAL

Le milieu social est l'endroit où l'enfant est socialisé ; c'est là qu'il apprend et assimile les valeurs et les comportements qui seront acceptés par son entourage. Mais dans le cas d'un enfant sourd, la famille représente une partie du monde extérieur. En effet, étant donné que seulement 10 % des enfants sourds ont un ou deux parents Sourds dont la langue principale est la LSQ (Markowicz et Woodward, 1978 ; Mottez, 1988 ; Padden et Humphries, 1988 ; Rutherford, 1988 ; Schein, 1987), la transmission de la culture s'effectue, non pas à la maison, mais dans les écoles par le contact avec leurs pairs (Carmel, 1987 ; Markowicz, 1980 ; Mottez, 1988 ; Reagan, 1985 ; Woodward, 1982). La langue et la culture se transmettent donc par un processus horizontal et non vertical comme c'est le cas pour l'ethnicité. C'est pourquoi, on attribue l'essor de la communauté sourde aux institutions spécialisées (Cuxac, 1983 ; Lane, 1991 ; Mottez, 1988). Les contacts constants entre Sourds qu'a permis ce type d'école auraient agi comme moteur du développement de la langue gestuelle. Par conséquent, ces institutions influencent la vie communautaire et la culture sourde.

Dans toutes sociétés industrialisées, le système scolaire tient un rôle prépondérant. Celui-ci permet d'établir des contraintes linguistiques, sans qu'elles soient nécessairement coercitives. L'idéologie dominante, dont l'école est un porte-parole institutionnel, suffit à amener les individus à s'assimiler pour, entre autres, avoir de meilleures chances d'emploi. Ainsi, le fait de ne

pas vraiment maîtriser la langue ou les comportements culturels de la majorité qui détermine la norme signifie que le sujet assimilé voit son infériorité sociale et économique validée (Oriol, 1979).

Au Québec, l'histoire institutionnelle des Sourds commence dans les années 1850 (Korn, 1981 : 12). À cette époque, l'idéologie dominante dans l'enseignement est l'oralisme. Les gestes y sont interdits et on y encourage l'apprentissage de la parole et de la lecture labiale. Mais par contre, les enfants utilisent entre eux la langue qu'ils acquièrent le plus naturellement, c'est-à-dire la LSQ⁷. Quand ils entrent à l'institution, les plus jeunes l'apprennent des plus vieux.

Dans les années 70, la nouvelle politique de désinstitutionalisation et l'idéologie dominante en faveur de l'intégration touchent aussi l'enseignement aux personnes sourdes. L'Institut des sourds-muets sera alors remplacé par l'école Lucien-Pagé⁸. Les jeunes Sourds du cycle secondaire sont donc intégrés dans une école régulière tout en continuant d'avoir des classes séparées. En 1981, les élèves du primaire qui restaient à l'Institut des sourdes-muettes ont été relocalisées à l'école Gadbois⁹.

De nos jours, dès qu'un diagnostic de surdité est posé, l'enfant et ses parents sont pris en charge par des spécialistes (médecins, audiologistes, etc.). Idéalement, l'enfant est alors orienté vers l'oralisme dans le but de l'intégrer à l'école régulière le plus rapidement possible. Ce ne sont que les enfants que l'on considère incapable de réussir dans le système oraliste (en raison du type ou du degré de surdité) qui sont orientés vers des écoles désignées comme gestuelles. L'individu sourd est donc pris en charge par un groupe dont le principal objectif est de l'intégrer par la normalisation. Ce processus favorise une utilisation de ses compétences auditives, mêmes minimales, et incite à l'apprentissage de la parole, parfois au détriment de la qualité de vie de l'enfant. Ceci est le résultat de plus de cent ans d'idéologie normalisante où l'oralisme était perçu comme la solution idéale pour favoriser l'intégration de la personne sourde à la société (Cuxac, 1983 ; Lane, 1991 ; Mottez, 1988).

7. Des études en linguistique ont prouvé que les modes d'apprentissage des langues gestuelles sont identiques à ceux des langues maternelles. Elles s'acquièrent par contact avec les autres, selon les mêmes processus que toutes langues maternelles (CHARRON et PETITTO, 1991).

8. Lucien-Pagé est une école de cycle secondaire où l'on retrouve des entendants et des Sourds. Les deux groupes ont des classes séparées mais partagent le même espace à la cafétéria et lors des récréations. Les cours offerts aux Sourds sont donnés en LSQ ou en français signé selon les compétences de l'enseignant.

9. L'école Gadbois qui comprend tout le cycle primaire n'a pas de politique d'enseignement en LSQ, mais on y utilise le français signé. Celui-ci n'est pas une langue à part entière; il s'apparente plutôt à un système de signes qui calque la grammaire du français. Il est utilisé dans les écoles, mais jamais par les adultes Sourds entre eux.

Pourtant, l'oralisme ne permet pas d'entendre ; il permet par la lecture labiale de comprendre le message oral mais cela n'est possible que dans des situations idéales (un bon éclairage, conversation avec seulement une personne, etc.) Et malgré cela, la personne sourde risque très souvent de perdre une partie du message. De plus, pour une personne sourde profonde de naissance, il est très rare qu'elle arrive à avoir une voix semblable à celle d'un entendant (Higgins, 1980 ; Jacobs, 1980 ; Mottez, 1977). Si la personne sourde parvient à se faire comprendre de son entourage, ce n'est pas nécessairement le cas avec tous les entendants (Higgins, 1980 ; Jacobs, 1980 ; Mottez, 1977).

En intégrant l'enfant à l'école régulière et en le coupant de tout contact avec d'autres Sourds, le processus de transmission de la LSQ, et par conséquent de la culture sourde, se trouve interrompu. Nous avons vu que cette culture offre une solution de rechange à l'identité négative offerte par le milieu entendant, et on peut demander ce qui arrive à ces jeunes instruits dans l'idéologie oraliste qui en sont privés ? Socialisés dans un milieu essentiellement entendant, réussissant à compléter leur scolarité dans les écoles régulières, ils devraient alors pouvoir s'intégrer à la majorité entendant. Pourtant, on retrouve des cas où, une fois parvenus à l'âge adulte, certains de ces jeunes entrent en contact avec la LSQ et la culture sourde. Ils y découvrent non seulement un mode de communication dans lequel ils se sentent à l'aise, mais également, un milieu et une identité qui ne sont pas stigmatisants. Pour illustrer ce fait, nous allons maintenant nous pencher sur le cas d'une de ces oralistes sélectionnée à partir de notre échantillon d'entrevues.

ÉTUDE D'UN CAS¹⁰

Sylvie¹¹ n'utilisait que la communication orale jusqu'à ce qu'elle ait son premier contact avec les signes à l'âge de 16 ans (elle a présentement une vingtaine d'année). Elle a complété tout son cycle primaire et secondaire en école régulière et n'a jamais eu de contact avec des Sourds avant l'âge de 16 ans. Si elle communique maintenant dans le mode oral et le mode gestuel, elle n'est pas pour autant culturellement sourde et elle ne s'identifie pas à la communauté sourde. Les frustrations et les difficultés qu'elle rencontre dans ses rapports avec les entendants résultent donc principalement des problèmes de communication.

10. Cette histoire de cas provient des données recueillies pour la rédaction d'un mémoire de maîtrise. Étant donné que l'entrevue s'est déroulée en gestuel, l'emploi de l'enregistrement était impossible. Nous avons utilisé la prise de notes pour recueillir les données. Les propos d'entrevue sont une traduction libre de la langue gestuelle.

11. Pour des raisons de confidentialité, le nom de l'informatrice est fictif.

Nous tenons à préciser qu'un grand nombre d'oralistes n'auront jamais la possibilité de se joindre à la communauté sourde. C'est pourquoi l'expérience de notre informatrice ne peut être généralisée à tous. Par contre, l'intégration tardive à la communauté est un phénomène fréquemment rencontré dans le processus de transmission de la culture de la communauté sourde. Par conséquent, nous considérons que si son expérience ne peut-être généralisée, elle ne doit pas non plus être perçue comme un cas unique.

La famille

Les contacts entre Sylvie et ses parents ressemblent à ce qu'on retrouve dans la plupart des familles où l'un des enfants est sourd. Il faut se rappeler qu'il y a vingt ans, on déconseillait fortement aux parents d'apprendre le langage gestuel et même d'utiliser quelques formes de mime ou d'expression corporelle. On affirmait alors que si l'on offrait à l'enfant des modes de communication plus faciles que ceux oraux, celui-ci n'apprendrait jamais à parler. On constate dans le cas de Sylvie que sa mère, habituée à sa voix, la comprend assez bien. Par contre, la communication avec son père est pratiquement inexistante.

Je suis capable de parler avec ma mère, mais la famille ce n'est pas assez, il faut aller voir ailleurs. Le contact avec mon père est difficile car il n'était pas souvent à la maison et j'ai de la difficulté à le comprendre et à me faire comprendre.

Sylvie a grandi en tant qu'oraliste. Durant son enfance et son adolescence, elle s'est ajustée à son milieu familial entendant. Sa capacité de communiquer oralement ne l'empêche pas d'avoir de la difficulté à comprendre le message oral. De plus, le manque de communication a pour conséquence qu'elle se sent mise à l'écart.

Oralement, je communique bien avec ma grand-mère et ma marraine et mon parrain. Mais avec des personnes que je vois moins souvent c'est difficile. [...] Souvent je suis frustrée parce que mes parents ne font pas attention. Pendant le repas, ils écoutent la radio ou la télévision. C'est ennuyant pour moi, si je commence à dire quelque chose à ma mère, elle me dit de me taire parce qu'elle veut écouter la radio. Souvent aussi, on ne me donne pas d'informations. Par exemple, quand mon frère téléphone, je demande des nouvelles à mon père, mais il ne répète pas tout. Après, je ressens de la frustration envers les entendants.

Divers contacts sociaux

Les valeurs et les objectifs entre les spécialistes de la surdité et les Sourds sont souvent opposés. Sylvie, qui a été éduquée en tant qu'oraliste, apprécie énor-

mément de pouvoir communiquer oralement. Mais en même temps, elle découvre une façon de vivre avec la surdité qui est très différente de l'image réflétée jusque-là par son milieu culturel entendant. Cette dualité est très présente et fait qu'elle se sent coincée entre les deux cultures.

Je ne sais pas trop car j'ai été longtemps frustrée avec les entendants. Mais maintenant, je suis heureuse de communiquer oralement, je suis fière de pouvoir parler. [...] Maintenant, je préfère mélanger les deux modes de communication : l'oralisme et la LSQ. [...] Aujourd'hui, je suis fière de parler et fière de signer. Les signes m'aident à comprendre les mots, je préfère le mélange des deux.

Les contacts avec les entendants amènent constamment des frustrations découlant de l'effort à déployer pour communiquer. Elle se sent gênée à la fois de demander constamment de répéter et aussi d'obliger l'autre à respecter certaines contraintes comme d'être face à face. La LSQ offre à Sylvie une solution de rechange. En effet, elle découvre une langue avec laquelle le message est clair et peut être compris immédiatement.

La communication est ce que je trouve difficile dans les rapports avec les entendants. Il faut toujours expliquer de parler plus lentement. Quand il y a plusieurs personnes, c'est difficile à suivre. Les personnes que je ne connais pas, qui parlent trop vite, je ne les comprends pas. [...] Avec la LSQ c'est plus facile. C'est important, la LSQ, pour aider à comprendre les mots et ça m'aide dans mes études.

Dans les rapports quotidiens, quand Sylvie parle en LSQ des entendants et des Sourds, elle montre les entendants à sa gauche et les Sourds à sa droite. Si elle se considère culturellement plus proche des entendants, ceux-ci la considèrent comme une personne sourde étant donné que le critère des entendants pour définir la surdité est basé sur la perte auditive. Par contre, elle ne répond pas aux critères sociaux des Sourds pour être identifiée à la communauté. Ainsi, son discours ne correspond pas à « nous » versus « les autres », elle se situe comme au centre des deux groupes. Si la communication paraît plus aisée en LSQ avec les Sourds, elle ne partage tout de même pas leur culture et ne connaît pas les codes et les comportements appropriés de cette communauté.

Oui, les relations sont différentes avec les Sourds et avec les entendants, les sujets de discussion sont différents. Souvent avec les entendants, ceux-ci nous demandent comment ça va et après ne savent plus quoi dire. Il y a un problème parce que la langue est différente. Je trouve les Sourds bizarres, vraiment différents. On jase, jase beaucoup, avec les Sourds. La discussion n'arrête pas, on parle de comment vivre. Les entendants font plus de secrets quand on signe, tout le monde voit.

Pourtant, son discours sur l'identité rejoint celui des Sourds et cela nous semble l'opposition la plus flagrante entre les entendants et les Sourds. Alors

que les entendants pr sentent la surdit  en termes d'incapacit    entendre et en tant que handicap, les Sourds la per oivent comme une identit  propre. Il serait int ressant de voir comment et pourquoi des personnes en contact avec les Sourds peuvent ignorer   ce point cette r alit .

Non, j'aime pas dire handicap s. Je suis comme les entendants mais diff rente, comme les personnes qui ont la peau noire et les personnes qui ont la peau blanche. Ils sont comme  a et c'est tout. Les entendants sont comme  a et les Sourds sont comme  a.

Sylvie regrette de ne pas avoir eu de contacts plus t t avec les Sourds.

Ce n'est pas facile de ne jamais rencontrer de Sourds, de ne pas avoir de contacts avec des Sourds. Je me sens mieux depuis que je connais d'autres Sourds.

Alors, m me si Sylvie ne s'identifie pas   la communaut  sourde, (« la communaut  sourde ne signifie rien pour moi, je ne m'identifie pas   la communaut  »), elle reconna t l'existence et l'importance de la culture sourde.

La culture sourde c'est important, les Sourds vivent comme  a. Ils en ont besoin. [...] La culture est importante pour que les Sourds se sentent bien.

Le m me ph nom ne se reproduit dans les d nominations propres   la surdit  : « C'est dans la facult  de nommer et dans la possibilit  de refuser d' tre nomm  que se manifestent en permanence les enjeux sociaux » (Amselle, 1990 : 65). Les relations entre le groupe entendant et la communaut  sourde attestent bien cette affirmation. Alors que les entendants parlent de malentendants et de d ficients auditifs, les Sourds r pondent qu'ils sont Sourds et ne se reconnaissent pas dans les deux premi res d nominations.

Des personnes se disent sourdes et d'autres se disent demi-sourdes. Le demi-sourd parle bien. [...] Moi je n'aime pas malentendant,  a veut dire que  a fait mal. Sourd-muet, je n'aime pas non plus. Dans le terme d ficient auditif je n'aime pas le mot d ficient. Je pr f re dire sourde.

La culture sourde semble remplir une fonction. Elle existe comme partie int grante d'une communaut  complexe et gr ce   son imagination et   sa cr ativit , elle r ussit   rentabiliser ses particularit s :

J'accepte mieux ma surdit  depuis que j'ai connu des Sourds et le langage gestuel.

CONCLUSION

Sylvie ne connaît pas les codes et les comportements appropriés pour être identifiée à la communauté sourde. Par contre, elle rejoint leurs valeurs en ce qui a trait au discours sur l'identité. En fait, elle s'approprie la partie du discours qui lui convient. Le contact avec les Sourds lui a permis d'accepter sa surdité en lui donnant une identité dans laquelle elle se reconnaît. En désinstitutionnalisant le Sourd, on croyait permettre une plus grande intégration au groupe entendant. Dans le cas de Sylvie, il n'en fut rien. L'intégration, sans reconnaître la spécificité culturelle Sourde et sans admettre les besoins propres à cette culture, ne peut qu'isoler la personne sourde dans un monde où les modes de communication lui sont inaccessibles. Comme nous l'avons démontré au début de cet article, la communauté sourde possède les mêmes mécanismes qu'un groupe ethnique pour distinguer les membres du groupe et les non-membres. Cette série de traits permet une identification au groupe, tout en maintenant une frontière entre « nous » et « les autres ». En empêchant l'enfant sourd d'avoir des contacts avec d'autres Sourds, le système de prise en charge tente par tous les moyens de le normaliser et le prive d'un potentiel adaptatif. En effet, la culture est un phénomène créatif et offre une solution de rechange à l'identité dévalorisante engendré par le groupe entendant. Si les jeunes oralistes se tournent, en premier lieu, vers la culture sourde, cela peut s'expliquer par le fait qu'ils y sont attirés par la LSQ et les facilités de communication qu'elle leur offre. Mais s'ils y restent, c'est peut-être parce qu'ils y découvrent une identité et une façon de vivre qui répondent beaucoup plus à leurs besoins. Reconnaître la spécificité culturelle des Sourds, c'est leur reconnaître une part de compétence face à la surdité : ils sont les seuls à savoir en quoi cela consiste « être Sourd ».

Bibliographie

- AMSELLE, Jean-Loup (1990). *Logique métisse : Anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs*, Paris, Editions Payot.
- BARTH, Fredrik (1969). *Ethnic Groups and Boundaries*, Boston, Little, Brown & Co.
- CARMEL, Simon (1987). *A Study of Deaf Culture in an American Urban Deaf Community*, The American University, Thèse de doctorat.
- CHARRON, F. et L.A. PETITTO (1991). « Les premiers signes acquis par des enfants sourds en langue des signes québécoise (LSQ) : comparaison avec les premiers mots », *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, vol. 10, n° 1, 71-122.
- CUXAC, Christian (1983). *Le langage des sourds*, Paris, Payot.
- DRUMMOND, Lee (1980). « The Cultural Continuum a Theory of Intersystems », *Man*, 15, 352-374.

- FOSTER, Susan (1989). « Social Alienation and Peer Identification : A 1989 Study of the Social Construction of Deafness », *Human Organization*, vol. 48, n° 3, 226-235.
- FRIEDMAN, Lynn A.(1977). *On the Other Hand : New Perspectives on American Sign Language*, New York, Academic Press Inc.
- GOODENOUGH, Ward (1957). « Cultural Anthropology and Linguistics », dans GARVIN, Paul L. (sous la direction de). *Report of the 7th Annual Round Table Meeting on Linguistics and Language Study*, 167-173.
- HIGGINS, Paul C.(1980). *Outsiders in a Hearing World : A Sociology of Deafness*, Beverly Hills, California, Sage Publications.
- HILLERY, Georges A. Jr.(1955). « Definitions of Community : Areas of Agreement », *Rural Sociology*, vol. 20, 111-123.
- ISRAELITE, Neïta et Carolyn EWOLDT (1992). *Éducation bilingue-biculturelle des élèves sourds et malentendants : Analyse de travaux de recherche sur l'effet de la langue gestuelle, langue première, sur l'apprentissage d'une langue majoritaire*, Toronto, Ministère de l'Éducation.
- JACOBS, Leo, M. (1980). *A Deaf Adult Speaks Out*, Second edition, Washington, Gallaudet, University Press.
- KORN, Eric M. (1981). *Le processus d'intégration de l'adolescent déficient auditif au niveau secondaire à l'école polyvalente Lucien-Pagé*, mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal.
- LANE, Harlan (1991). *Quand l'esprit entend : histoire des Sourds-Muets*, Paris, Éditions Odile Jacob.
- MARKOWICZ, Harry (1980). « La communauté des sourds en tant que minorité linguistique », *Coup d'Œil*, 24, supplément.
- MARKOWICZ, Harry et James WOODWARD (1978). « Language and the Maintenance of Ethnic Boundaries in the Deaf Community », *Communication and Cognition*, vol. 11, n° 1, 29-38.
- MOTTEZ, Bernard (1988). « La langue des signes françaises : La Communauté linguistique des Sourds », dans *25 communautés linguistiques de la France, T.I Langues régionales et langues non territorialisées*, Paris, L'Harmatan, 360-380.
- MOTTEZ, Bernard (1977). « À s'obstiner contre les déficiences, on augmente souvent le handicap : l'exemple des sourds », *Sociologie et Sociétés*, vol. 9, n° 1, 20-32.
- ORIOU, Michel (1979). « Identité produite, Identité instituée, Identité exprimée : Confusion des théories de l'identité nationale et culturelle », *Cahiers internationaux de Sociologie*, vol. 46, 19-28.
- PADDEN, Carol (1980). « The Deaf Community and the Culture of Deaf People », dans BAKER, Charlotte et Robbin BATTISON (sous la direction de). *Sign Language and the Deaf Community*, Silver Spring, Maryland, National Association of the Deaf, 89-103.
- PADDEN, Carol et Tom HUMPHRIES (1988). *Deaf in America : Voices from a Culture*, Cambridge, Harvard University Press.

- POPLIN, Dennis E. (1972). *Communities : A survey of Theories and Methods of Research*, New York, Mac Millan.
- REAGAN, Timothy (1985). « The Deaf as a Linguistic Minority : Educational Considerations », *Harvard Educational Review*, vol. 55, n° 3, 265-277.
- RUTHERFORD, Susan D. (1988). « The Culture of American Deaf People », *Sign Language Studies*, 59, 129-147.
- SCHEIN, Jerome D. (1987). « The Demography of Deafness », *Understanding Deafness Socially*, Springfield, Charles C. Thomas Publisher, 3-27.
- WOODWARD, James (1982). *How You Gonna Get to Heaven If You Can't Talk to Jesus ?*, Silver Spring, Midland, T.J. Publishers.